

Les résultats relatifs à l'année 2014 indiquent une légère dégradation des comptes financiers des hôpitaux publics : ceux-ci enregistrent un déficit de leur résultat net de près de 250 millions d'euros en 2014, soit environ 0,4 % des produits. Toutefois, ce niveau de déficit est moindre que ceux constatés entre 2006 et 2011.

## Les comptes financiers des hôpitaux publics se dégradent en 2014

En 2014, les comptes financiers des hôpitaux publics se dégradent à nouveau. Ils enregistrent un déficit global de 250 millions d'euros, soit 0,4 % des produits (tableau). Toutefois, malgré ces résultats négatifs à la fois en 2013 et en 2014, le déficit reste d'ampleur moindre que ceux constatés entre 2006 et 2011. En 2014, cette détérioration modérée du résultat net s'explique en grande partie, comme en 2013, par la dégradation du résultat d'exploitation, alors que celui-ci progressait chaque année depuis 2007 (graphique 1).

## Les produits des établissements publics sont estimés à près de 75,2 milliards d'euros en 2014

En 2014, sur le budget global, les produits totaux hors rétrocession de médicaments poursuivent leur progression dynamique (+2,3 % en 2014 et +2 % en 2013). Ces produits atteignent 75,2 milliards d'euros, dont 66,1 milliards imputables au budget principal. Ce budget principal est ventilé en trois titres de produits et en quatre titres de charges. Avec un peu plus de 51 milliards d'euros, les produits versés par l'Assurance maladie (titre 1) ont augmenté de 2,3 % en 2014. Ils sont constitués principalement des produits de la tarification des séjours, des forfaits et des dotations. Les autres produits de l'activité hospitalière (titre 2), retraçant principalement la participation des assurances complémentaires et des patients aux soins hospitaliers, progressent de 1,5 % pour atteindre 5,6 milliards d'euros en 2014.

Enfin, les autres produits (titre 3) augmentent de 4,3 % pour s'établir à 9,4 milliards d'euros. Ils correspondent, par exemple, aux prestations effectuées au profit de malades d'un autre établissement.

## 75,4 milliards d'euros de charges pour le secteur public en 2014

En 2014, les charges du secteur public sont estimées à 75,4 milliards d'euros, dont 88 % sont comptabilisés en budget principal. Comme en 2013, l'évolution des charges en 2014 est supérieure à celle des produits : +2,5 % pour les charges, contre +2,3 % pour les produits. La progression des charges s'explique par une augmentation des charges de personnel, qui représentent le premier poste de dépenses. Pour le seul budget principal, ces charges s'élèvent à 44,1 milliards d'euros (titre 1), soit un accroissement de 2,7 % en 2014 contre +2,8 % en 2013. Les charges à caractère médical (titre 2) ainsi que les charges à caractère hôtelier et général (titre 3) progressent respectivement de 4,1 % et 0,9 % en 2014 et atteignent respectivement 9,2 et 6,6 milliards d'euros pour le budget principal. Quant aux charges d'amortissements, frais financiers et charges exceptionnelles (titre 4), elles progressent en 2014 (+1,3 %) pour atteindre 6,6 milliards d'euros.

## Les capacités d'autofinancement baissent en 2014

Les investissements représentent 4,8 milliards d'euros en 2014 et continuent de baisser. La part des dépenses d'investissement rapportées aux

**Tableau** Excédent ou déficit des hôpitaux publics entre 2002 et 2014

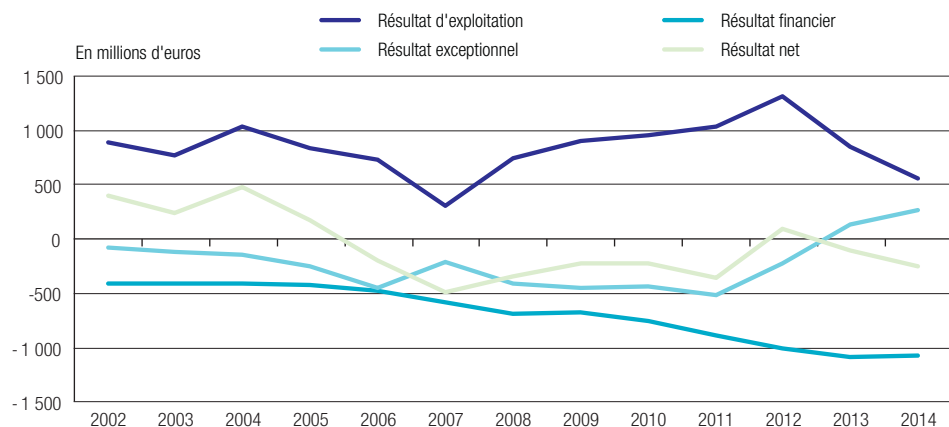
	En % des produits												
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Ensemble des hôpitaux publics</b>	0,9	0,5	1,0	0,3	-0,4*	-0,9	-0,6	-0,4	-0,4	-0,6	0,2	-0,2	-0,4
<b>Centres hospitaliers régionaux (CHR)</b>													
AP-HP	0,8	-0,3	1,6	-1,1	2,7*	-0,2	0,2	-1,3	-1,7	-1,2	-0,3	-0,1	-0,2
Autres centres hospitaliers régionaux	0,5	-0,1	0,4	-0,2	-1,1	-2,2	-2,4	-1,7	-0,9	-1,1	0,2	-0,3	-0,7
<b>Autres centres hospitaliers (CH)</b>													
Grands CH	0,4	0,2	0,4	0,6	-1,3	-1,4	-0,5	-0,1	-0,2	-0,4	0,1	0,0	-0,3
Moyens CH	0,7	0,6	0,8	0,6	-0,9	-0,7	-0,3	0,0	-0,7	-1,1	0,0	-0,7	-0,9
Petits CH	2,2	1,6	2,0	1,1	0,8	0,9	1,0	1,2	0,9	0,5	0,4	0,7	0,5
CH ex-hôpitaux locaux	2,0	1,6	2,5	2,0	2,1	2,3	2,2	2,5	2,3	1,4	1,3	0,7	0,6
CH spécialisés en psychiatrie	3,2	3,1	2,3	1,2	0,4	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,4	-0,1	0,0

\* Hors opérations exceptionnelles de l'AP-HP, la rentabilité économique de l'AP-HP en 2006 s'élève à 1,1 % et celle de l'ensemble des hôpitaux publics à -0,5 %.

**Note** > 1 CH est devenu CHR en 2012.

**Champ** > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP-SAE, calculs DREES.

**Graphique 1** Compte de résultat des hôpitaux publics entre 2002 et 2014

**Champ** > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP-SAE, calculs DREES.

recettes produites par l'activité hospitalière s'établit à 7,1 % en 2014, contre 7,6 % en 2013 (graphique 2). Parallèlement à la diminution de l'effort d'investissement, l'encours de la dette des hôpitaux publics ralentit encore pour atteindre 29,3 milliards d'euros en 2014, dans un contexte où les enveloppes nationales dédiées à l'investissement sont placées sous forte contrainte. Le taux d'indépendance financière, qui mesure la part des dettes au sein des ressources

stables (constituées des capitaux propres et des dettes financières), se stabilise autour de 50 % en 2014 (graphique 3). Avec la diminution des capacités d'autofinancement, le ratio d'endettement des hôpitaux publics, qui mesure le nombre d'années d'autofinancement nécessaire au remboursement total de la dette, continue de se dégrader en 2014. Ce ratio s'établirait à 8,1 années en 2014 contre 7,6 années en 2013. ■

### Champ

France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors le service de santé des armées (SSA). Le nombre d'établissements publics considérés dans cette étude s'élève à 900 en 2013. Seuls les produits hors rétrocession ont été retenus dans l'analyse.

### Définitions

- Produits : ils correspondent aux produits totaux définis par les comptes commençant par le chiffre 7 de la nomenclature M21, soit en grande partie les produits de l'activité hospitalière, les produits financiers et exceptionnels.
- Les centres hospitaliers (CH) : ils sont classés en trois catégories selon leur taille, mesurée à partir de leurs produits : les grands CH (plus de 70 millions d'euros), les CH moyens (entre 20 et 70 millions d'euros) et les petits CH (moins de 20 millions d'euros).
- Rétrocession de médicaments : les établissements publics ont la possibilité de vendre des médicaments à des patients. La rétrocession de médicaments recouvre leur délivrance par une pharmacie hospitalière à des patients qui ne sont pas hospitalisés.
- Le résultat d'exploitation fait référence aux produits et charges liés à l'exploitation normale et courante de l'établissement.

- Le résultat exceptionnel comprend notamment les opérations de gestion ou des opérations de capital (cessions d'immobilisation), et les dotations aux amortissements et aux provisions pour les opérations exceptionnelles.
- Le résultat financier concerne les produits et les charges qui se rapportent directement à l'endettement et aux placements des hôpitaux publics.
- Budget principal : il présente les opérations financières des activités de court et moyen séjour et de psychiatrie.

### Pour en savoir plus

- Yilmaz E., 2014, « La situation économique et financière des hôpitaux publics en 2013 et 2014 », *Les Dépenses de santé en 2014, résultats des comptes de la santé - édition 2015*, Études et Statistiques, DREES.

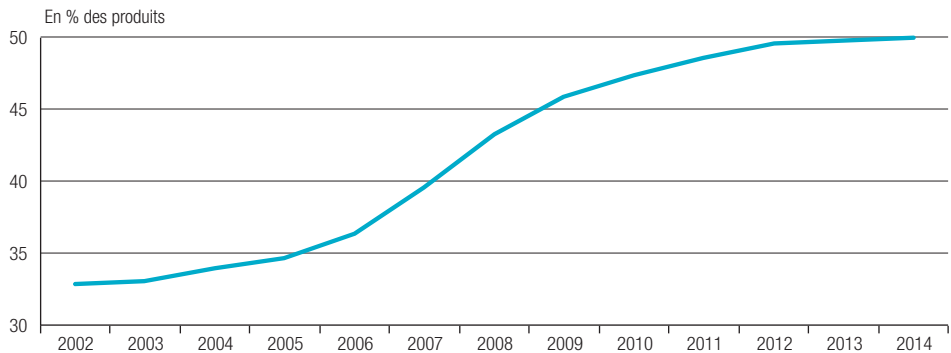
### Sources

Les données comptables des hôpitaux publics sont fournies par la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Elles sont issues des comptes de résultats et de bilans des entités juridiques des établissements publics. Les données de la DGFIP ont été croisées avec la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) afin de conserver dans le champ de l'étude uniquement les établissements sanitaires.

**Graphique 2** Évolution de l'effort d'investissement des hôpitaux publics entre 2002 et 2014

**Champ** > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP-SAE, calculs DREES.

**Graphique 3** Évolution du taux d'endettement des hôpitaux publics entre 2002 et 2014

**Champ** > France métropolitaine et DROM (y compris Mayotte), hors SSA.

**Sources** > DGFIP-SAE, calculs DREES.